

Objet : RD - Actualisation de la stratégie de communication 2022-2026

- date de convocation le 04 avril 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1
Serge Tichkiewitch

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoît Perrotton à Alain Gaget - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Michel Dyen

- conseillers excusés : 14

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Max Joly - Laïla Karoui - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguet - Marine Mithieux - Claire Plateaux - Walter Sartori - Alain Saurel

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 10 avril 2025

délibération n° 085-25 C

objet **RD - Actualisation de la stratégie de communication 2022-2026**

Thierry Repentin, président, rappelle que la Chambre régionale des comptes a établi des préconisations sur la gestion de la communication des collectivités locales au titre des exercices 2018 et suivants dans son rapport d'observations définitives présenté au Conseil communautaire le 28 mars 2024 :

- recommandation n° 1 : présenter au Conseil communautaire les orientations de la stratégie de communication et les décliner dans un plan d'action à destination de la direction de la communication,
- recommandation n° 2 : rattacher clairement la direction de la communication au directeur général des services,
- recommandation n° 3 : actualiser le tableau des effectifs et préciser la possibilité de pourvoir les emplois ouverts, le cas échéant par des contractuels.,
- recommandation n° 4 : classer les dépenses dédiées à la communication à la fonction 023 (information, communication et publicité).

Les recommandations n° 2, 3 et 4 ont été mises en œuvre entre le 1^{er} janvier 2022 pour la recommandation n° 4 sous la fonction 028 « moyens généraux » correspondant à la nouvelle nomenclature M57, et le 2 octobre 2022 pour les recommandations n° 2 et 3 (après passage en comité social territorial).

La recommandation n° 1 a pour objectif d'intégrer la politique de communication dans un cadre stratégique. Cette stratégie de communication :

- se construit sur la base d'un état des lieux, notamment l'étude des supports de communication de Grand Chambéry,
- rappelle les enjeux d'une communication intercommunale,
- précise les publics cibles,
- décline les grands axes de communication,
- propose le plan d'action 2024-2026.

Considérant que Grand Chambéry dispose d'une direction de la communication stabilisée,

Vu le rapport d'observations définitives établi par la Chambre régionale des comptes,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver la stratégie de communication 2022-2026 et son plan d'action 2024-2026.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **085-25 C**

Objet de l'acte : RD - Actualisation de la stratégie de communication 2022-2026
Classification Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 7 - Intercommunalite 6 - Autres
Date de l'acte : 10 avril 2025
Annexe(s) : stratégie de communication

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250410-lmc1H33530H1-DE
Identifiant unique de l'acte : lmc1H33530H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2025
Date de réception en Préfecture : 14 avril 2025
Date de publication sur le site internet: lundi 14 avril 2025